

Formulaire B
Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

Selon la nature de votre demande, votre envoi comprendra la section 3 ou la section 4.

La section 6 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : Centre d'Orientation et de Formation asbl

Numéro d'agrément : CISP-047

Rue : Rue du parc industriel

Numéro : 6

Boîte :

Code postal : 4 5 4 0

Localité : Amay

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : Dozot

Prénom : Marjorie

Fonction : Chargée de projet andragogique

Téléphone : 0493/28 93 35

Courriel : mdozot@cof.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input checked="" type="checkbox"/>	uniquement une modification de l'arrêté d'agrément ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input type="checkbox"/>	une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières (et éventuellement une autre modification de l'arrêté d'agrément) ; <i>(complétez la section 4)</i>

Cochez la case qui vous concerne.

Complétez ensuite ci-dessous la section du formulaire qui vous concerne.

Section 3 : Modification de l'arrêté d'agrément

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit
<input checked="" type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé
<input checked="" type="checkbox"/>	une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée
<input checked="" type="checkbox"/>	une suppression de filière agréée

Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Huy-Waremme	DEFI	Formation de base	080 + 222 + 223	Français	15.881
Huy-Waremme	DEFI	Orientation professionnelle / formation de base	090 + 091 + 762	Orientation	13.234
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	346 + 482	Bureautique	21.989
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	840	Manutention industrielle	15.962
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	521 + 522 + 543	Préformation aux métiers industriels	11.483
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	482 + 523 + 543	Numérique – 3 D	6.841
Huy-Waremme	EFT	Formation professionnalisant e	582 + 621 + 622	Horticulture et environnement général (Parcs et jardins)	27.147
Huy-Waremme	EFT	Formation professionnalisant e	521 + 525 + 582	Aménagement de bâtiments et parachèvement	13.574
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	523	Numérique – 3 D prison de Marche	1.040
Namur	DEFI	Formation	523	Numérique – 3 D prison de Namur	1.040

		professionnalisant e			
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	840	Manutention – cariste prison de Marneffe	5.600
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	840	Manutention – cariste prison de Saint-Hubert	2.480
Namur	DEFI	Formation professionnalisant e	482	Bureautique – certification Microsoft prison d'Andenne	624
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	482	Bureautique – certification Microsoft prison de Marche	440
Namur	DEFI	Formation professionnalisant e	811	Commis de cuisine prison de Namur	1.760
Luxembourg	EFT	Formation professionnalisant e	622	Horticulture et environnement général (permaculture) prison de Saint-Hubert	3.200
Namur	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison d'Andenne	400
Liège	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison de Lantin	660
Luxembourg	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison de Marche	660
Huy-Waremme	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison de Marneffe	660
Luxembourg	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prion de Saint-Hubert	440
Namur	DEFI	Formation professionnalisant e	862	VCA prison d'Andenne	400
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	862	VCA prison de Marche	660
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	862	VCA prison de Marneffe	400
Total des heures agréées :					146.575

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agrées
Huy-Waremme	DEFI	Formation de base	080 + 222 + 223	Français	13.000
Huy-Waremme	DEFI	Orientation professionnelle / formation de base	090 + 091 + 762	Développement personnel et orientation	10.000
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	346 + 482	Bureautique	22.000
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	840	Manutention industrielle	19.000
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	521 + 522 + 543	Préformation aux métiers industriels	9.500
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	482 + 523 + 543	Numérique – 3 D	15.000
Huy-Waremme	EFT	Formation professionnalisant e	582 + 621 + 622	Aménagement et entretien de parcs et jardins	30.000
Huy-Waremme	EFT	Formation professionnalisant e	521 + 525 + 582	Aménagement de bâtiments et parachèvement	13.574
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	523	Numérique – 3 D prison de Marche	1.040
Namur	DEFI	Formation professionnalisant e	523	Numérique – 3 D prison de Namur	1.040
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	840	Manutention – cariste prison de Marneffe	5.600
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	840	Manutention – cariste prison de Saint- Hubert	2.880
Namur	DEFI	Formation professionnalisant e	482	Bureautique – certification Microsoft prison d'Andenne	624
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	482	Bureautique – certification Microsoft prison de Marche	440
Namur	DEFI	Formation professionnalisant e	814	Commis de cuisine prison de Namur	1.760

Luxembourg	EFT	Formation professionnalisant e	622	Horticulture et environnement général (permaculture) (horticulture) prison de Saint-Hubert	3.200
Namur	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison d'Andenne	600
Liège	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison de Lantin	1200
Luxembourg	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison de Marche	1200
Huy-Waremme	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prison de Marneffe	1200
Luxembourg	DEFI	Formation de base	840	Permis de conduire théorique prion de Saint-Hubert	600
Namur	DEFI	Formation professionnalisant e	862	VCA prison d'Andenne	400
Luxembourg	DEFI	Formation professionnalisant e	862	VCA prison de Marche	660
Huy-Waremme	DEFI	Formation professionnalisant e	862	VCA prison de Marneffe	800
Total des heures agréées :					151.478

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations.

(40 lignes maximum) :

- nom de 2 filières dans le but que celui-ci soit plus représentatif des formations organisées et plus parlant pour le public. Les termes « horticulture et environnement » peuvent parfois rester relativement abstraits pour les candidats stagiaires. Parler d' « aménagement et entretiens de parcs et jardins » permet une meilleure visualisation des contenus concrets de la formation. De la même façon, notre filière orientation contient très clairement des objectifs de développement personnel et il nous semble opportun de le préciser.

- adaptation du nombre d'heures par filière suite à une analyse des données des années précédentes (hors années « Covid »), une réflexion sur l'évolution du marché de travail et sur les savoirs et compétences demandés par les employeurs, une enquête auprès de nos stagiaires et un travail avec nos formateurs qui sont au plus près des réalités du terrain. Les changements sont liés à l'adaptation des programmes de formation et à la création de nouvelles unités de formation comme suit :

- filière « français » : réduction du volume horaire de la filière pour être plus proche des heures réellement effectuées
- développement de la filière numérique 3D et augmentation des heures car secteur particulièrement porteur. Création d'une formation en lien avec les métiers de webdesigner et infographiste et d'un module de formation axé sur la robotique, module déjà organisé et testé dans le cadre d'un projet DBSF et qui a rencontré un franc succès.
- filière « préformation métiers industriels » : diminution du nombre de stagiaires par groupe (et donc du nombre d'heures de la filière) afin de renforcer les mesures de sécurité liées à l'utilisation des machines (chariots élévateurs)
- légère augmentation des heures de la filière « aménagement et entretiens de parcs et jardins » car filière porteuse en termes de développement. Dans la filière orientation, un nouveau module d'orientation vers les métiers verts viendra aussi soutenir cette nouvelle organisation.
- Suppression de 2 formations de la filière « développement personnel et orientation » (migrants et numérique 3D) pour lesquelles nous n'avons pas assez de demandes.
- filière « manutention industrielle » : filière très porteuse au cours du précédent agrément (listes d'attente pour les stagiaires) et secteur de la logistique pourvoyeur d'emploi dans notre bassin. Nous souhaitons donc augmenter les heures en intégrant 2 nouvelles formations (magasinier, préparateur de commandes et expéditions)
- nous avons également pu constater le besoin de formations plus courtes et spécifiques qui constituent des outils et plus-values pour des personnes proches de l'emploi ainsi qu'un besoin de modules qui travaillent les compétences de base (bureautique et numériques), conditions d'accès à des formations professionnalisantes et indispensables pour la recherche d'emploi à l'ère du numérique. Pour cette raison nous souhaitons créer une série de formations courtes et spécifiques qui complètent nos filières existantes : formation VCA, certification TOSA, permis théorique camion, formation IntroTIC, orientation individuelle

- adaptation de notre offre de formations en milieu carcéral : suppression de certaines formations difficiles à mettre en place dans le contexte pénitentiaire (3D à la demande des centres pénitenciers) ou éloignées des champs d'action de notre centre (cuisine), augmentation d'heures à la demande des prisons (VCA, permis théorique)

Passez directement à la section 6 : déclaration sur l'honneur et signature.

Ne joignez pas d'annexe.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Si vous avez complété cette section 3, vous ne devez ni compléter, ni renvoyer la section 4.

Section 4 : Nouvelle filière

Votre demande concerne :

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières sans augmentation du volume horaire total agréé |
| <input type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières avec augmentation du volume horaire total agréé |

Cochez la case qui vous concerne.

Le cas échéant, votre demande concerne de plus :

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit |
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé |
| <input type="checkbox"/> | une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée |
| <input type="checkbox"/> | une suppression de filière agréée |

Cochez la ou les cases qui vous concernent éventuellement.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Total des heures agréées :					

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées, dont les nouvelles filières, et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Total des heures agréées :					

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations (le contenu détaillé de chaque nouvelle filière sera développé dans les pages suivantes).

(40 lignes maximum) :

Description de la nouvelle filière

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

Bassin(s) EFE compétent(s) :

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Savoirs

Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes
(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session
(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme		/
	dispensées par un organisme partenaire		/
Formation pratique	dans votre organisme		/
	dispensées par un organisme partenaire		/
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation		Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle		Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme		
	dispensées par un organisme partenaire		
Total par stagiaire :			Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière :

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière : en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
Partenaires Personnes physiques			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

Section 5 : Annexes à joindre

Cette section ne concerne que les opérateurs introduisant une demande de nouvelle filière et qui ont dès lors complété la section 4.

Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.

Nouvelle filière	
<input type="checkbox"/>	Pour chaque filière, le modèle de contrat pédagogique
<input type="checkbox"/>	Pour chaque filière, le programme individuel de formation
<input type="checkbox"/>	Pour chaque filière concernée, le modèle de contrat individuel de stage
<input type="checkbox"/>	Pour chaque filière concernée, l'éventuelle base légale attestant de l'obligation de l'allongement de la durée des stages au-delà de 520 heures
<input type="checkbox"/>	Pour tous les nouveaux locaux utilisés, la copie du rapport d'inspection incendie, en cours de validité et attestant de la conformité des locaux
<input type="checkbox"/>	Un document attestant de l'avancement des travaux lorsqu'un rapport du service incendie recommande des aménagements
<input type="checkbox"/>	Tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
<input type="checkbox"/>	Les preuves nécessaires à la vérification du respect des obligations imposées par le secteur d'activité concerné et par les autres réglementations applicables aux filières (exemples : attestation de l'AFSCA ou agrément ONE)

Nombre total d'annexes jointes :

Section 6 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

et agissant en qualité de :

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire B de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à :

Date : / /

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :